pour la plupart, sous le titre de : *Thalie de W. van Fockenbroch* (Amsterdam, 1682, 3 vol. in-12).

FOCOT s. m. (fo-ko). Baume qui découle d'une espèce de peuplier, et qu'on appelle aussi FAUX TACAMAQUE.

FODÉRÉ (Jacques), controversiste français, né à Bessan (Savoie) dans la seconde moitié du XVIe siècle, mort vers 1625. C'était un cordelier qui a laissé les ouvrages suivants : *Avertissement aux archevêques et évêques de France sur l'arrêt rendu en* 1606 *contre les récollets* (Lyon, 1607, in-8o); *Traité des indulgences et confirmation de celles de saint François* (Lyon, 1611, in-8o); *Narration historique et topographique des couvents de l'ordre de Saint-François et des monastères de Sainte-Claire, érigés en la province de Bourgogne, ou de Saint-Bonaventure* (Lyon, 1619, in-4o).

FODÉRÉ (Joseph-Benoît), savant médecin, né à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) en 1764, mort à Strasbourg en 1835. Il montra de bonne heure de si heureuses dispositions pour l'étude que l'intendant de Maurienne, M. de Saint-Réal, obtint qu'il fût admis gratuitement au collége des Provinces, à Turin. Devenu docteur en médecine, Fodéré se fit remarquer tout d'abord du monde savant par un ouvrage sur le crétinisme, maladie morale et physique, dominante dans certaines vallées des Alpes, de la Savoie, du Dauphiné, de la Suisse, etc.

Protégé par le souverain, Victor-Amédée III, il reçut de lui une allocation pour visiter les principales facultés de médecine de l'Europe, vit Paris, Londres, et revint dans ses montagnes en 1790. Là il s'adonna à l'étude de la médecine légale, et on le nomma médecin juré du duché d'Aoste. Quand la Savoie eut été réunie à la France, Fodéré fut attaché au service sanitaire de l'armée d'Italie. Arrivé à Marseille avec le corps d'armée du général Cartaux, il épousa la fille du docteur Moulard, qui était cousine des deux sœurs Clary, femmes de Joseph Bonaparte et de Bernadotte. Une telle alliance aurait pu le conduire à la fortune; mais modeste et sans ambition, le savant docteur n'avait d'autre désir que de faire progresser l'art de guérir. Fodéré se contenta d'être nommé médecin de l'hospice des aliénés et de l'hôpital de Marseille, et, tout en remplissant ces fonctions, en faisant divers cours, il réunit les matériaux d'un grand traité de médecine légale, science alors dans l'enfance, et qu'il créa en quelque sorte. Le roi d'Espagne Charles IV, exilé à Marseille, le choisit pour son médecin. Enfin, après avoir été professeur dans diverses facultés, notamment à Nice, il obtint au concours, en 1812, une chaire de médecine légale à Strasbourg. Frappé de cécité, il n'en continua pas moins ses travaux, avec l'aide de sa fille aînée. Il mourut sans fortune, et ses filles furent obligées de chercher des ressources dans un travail manuel. La ville de Saint-Jean-de Maurienne l'a vengé de l'injustice de la fortune en lui élevant une statue en bronze, exécutée par Rochet. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *Traité du goitre et du crétinisme* (Turin, 1789); *Opuscules de médecine philosophique et de chimie* (Turin, 1789, in-8o); *Mémoire sur une affection des gencives, endémique à l'armée des Alpes* (Embrun, 1795, in-8o); *Essai sur la phthisie pulmonaire* (Marseille, 1796, in-8o); les *Lois éclairées par les sciences physiques* ou *Traité de médecine légale et d'hygiène publique* (Paris, 1798, 3 vol. in-8o; Bourg, 1812, 2 vol. in-8o; 3e édition, Paris, 1815, 6 vol. in-8o, ne portant que la deuxième partie du titre); *Sur le climat et les maladies des montagnards et sur l'épidémie de Nice* (Paris, 1800; in-8o); *Essai de physiologie positive appliquée à la médecine pratique* (Avignon, 1806, in-8o); *Voyage aux Alpes-Maritimes* ou *Histoire naturelle du comté de Nice et lieux limitrophes* (Paris, 1812, 2 vol. in-8o), ouvrage estimé; *De infanticidio* (1810, in-8o); *Manuel des gardes-malades* (Strasbourg, 1815, in-12); *Traité du délire, avec application à la médecine, à la morale et à la législation* (Paris, 1817, 2 vol. in-8o); *Leçons sur les épidémies et sur l'hygiène publique* (Strasbourg, 1822-1824, 4 vol. in-8o); *Essai historique et moral sur la pauvreté des nations, la population, la mendicité, les hôpitaux et les enfants trouvés* (Paris, 1827, in-8o); *Essai sur la pneumatologie humaine* ou *sur la nature, les causes et la formation de divers cas de perversion de la sensibilité* (Strasbourg, 1829, in-8o); *Recherches historiques et critiques sur le choléra-morbus* (1831, in-8o); *Essai médico-légal sur les diverses espèces de folie, vraie, simulée et raisonnée* (1832, in-8o); *Recherches toxicologiques sur la grande ciguë* (1835), etc.

FODHAIL (Abou-Ali, BEN-AÏADH, AT-TEMIMI, AL-FONDINI, AT-TALACANI), célèbre sofi et ascète musulman, de la tribu de Temyn. Il était originaire de Fondyn, dans le Khorassan, et fut élevé à Abiwerd, mena longtemps une vie errante, désordonnée et devint même voleur de grand chemin; mais, revenu de ses erreurs, il se livra à l'étude des traditions prophétiques à Coufa, puis se fixa à la Mecque, où il mourut en 803 de notre ère, après avoir acquis une grande réputation de sainteté. Le calife Haroun-al-Raschid tenait en grande vénération ce personnage, qui lui faisait parfois les plus dures remontrances. Parmi les sentences de Fodhail, nous citerons les suivantes : « Il vaut mieux être affectueux envers ses semblables et essayer de leur être agréable que de passer la nuit en prières et la journée en abstinence; — les actes de piété que l'on fait par ostentation sont des actes de païens. » On raconte qu'en apprenant la mort de son fils, il rit pour la première fois depuis sa conversion, et prononça ces paroles : « Ce qui plaît à Dieu me plaît aussi. »

FODIE s. f. (fo-dî). Moll. Genre de mollusques axidiens peu connu.

FODOR (Mme Joséphine MAINVIELLE-), cantatrice italienne de premier ordre, née à Paris en 1793. Elle débuta au Théâtre-Impérial de Saint-Pétersbourg, dans les *Cantatrice villane*, de Fioravanti. En 1812, elle épousa Mainvielle, acteur français, attaché au théâtre de Saint-Pétersbourg, se rendit en Suède et en Danemark, où elle obtint le plus grand succès, et enfin vint à Paris, où elle débuta en 1814, à l'Opéra-Comique. Complétement fourvoyée dans cette langue étrangère qui exige une netteté d'articulation que Mme Fodor n'a jamais eue, elle comprit, au peu de succès que lui valut sa tentative, qu'elle n'était pas faite pour la scène française. Aussi s'empressa-t-elle d'accepter l'engagement qui lui permettait de remplacer, à l'Odéon, Mme Barilli, enlevée par une mort prématurée à ses nombreux admirateurs. Sûre de son talent, Mme Fodor n'hésita point à se produire dans les rôles que sa devancière avait marqués de son cachet individuel, et son audace lui réussit au delà de toute espérance. En 1816, Mme Catalani obtint le privilége du Théâtre-Italien, et Mme Fodor y fut engagée, avec Garcia, Grivelli et Porto. Mais l'absorbante personnalité de la directrice, le soin que prit cette dernière de faire rentrer dans l'ombre les artistes auxquels le public accordait la moindre sympathie engagèrent Mme Mainvielle et ses collègues à résilier leurs engagements. Mme Fodor se rendit à Londres, y chanta quelque temps, puis partit pour l'Italie, et fut engagée au théâtre de la Fenice, à Venise. Sa voix, primitivement lourde et grosse, avait acquis, par des études journalières, une souplesse et un charme inexprimables. Aussi, lors de son début, qui eut lieu, sur ce théâtre, dans l'*Elisabetta* de Carafa, obtint-elle une de ces ovations qui ne se produisent qu'en Italie. Les dilettanti firent frapper à son effigie une grande médaille d'or. Mme Catalani ayant dû résigner son privilége, le Théâtre-Italien de Paris fut réformé, et, en 1819, Mme Fodor y fut réengagée. Pendant trois ans, *Il Matrimonio segreto*, *Don Juan*, la *Gazza ladra*, *Il barbiere di Seviglia* lui fournirent une suite non interrompue de triomphes. Le *Barbier*, chanté par Mme Ronzi-Debegnis, qui avait créé le rôle de Rosine, n'avait obtenu aucun succès à la première représentation. Quand Mme Fodor eut repris ce personnage, l'œuvre de Rossini ressortit avec toute sa finesse et son charme éternel. Une altération survenue dans sa santé força la cantatrice à aller chercher la convalescence sous le ciel de Naples. Elle arriva dans cette ville en 1822, et l'effet salutaire du climat opéra si rapidement, qu'au mois d'août de la même année, elle put débuter, à Saint-Charles, dans *Otello*. L'enthousiasme des Napolitains fut aussi grand que l'avait été celui des habitants de Venise. Mme Fodor se vit acclamée dans *Sémiramide*, dans *Zelmira* dans tous les rôles qu'elle créa pendant la saison. En 1825, après un séjour à Vienne, elle reparut au Théâtre-Italien de Paris dans *Sémiramide;* mais, dès les premières scènes, sa voix s'effaça si complétement, qu'elle acheva, non sans un suprême effort, la représentation, et, depuis ce jour, elle ne se fit plus entendre à Paris. Un procès qu'elle eut avec la direction du Théâtre-Italien, au sujet de ses appointements, acheva de lui faire prendre la capitale en horreur, et quand, en 1828, une transaction vint mettre fin au débat, elle partit pour Naples. La fatigue, qui avait anéanti son organe à Paris, cessa comme par enchantement; mais, malgré cette amélioration, jamais sa voix ne reprit sa puissance et son moelleux d'autrefois. Cette triste conviction la décida à se retirer définitivement du théâtre.

FOË (Daniel DE), écrivain politique et romancier anglais, né à Londres en 1663, mort en 1731. Il était fils d'un boucher. Fervent puritain, passionné pour la liberté, il se jeta jeune dans les luttes politiques, contribua à la révolution de 1688, et publia, en faveur de la liberté de conscience et de la liberté de la presse, une série de pamphlets vigoureux, qui ont laissé un long souvenir dans les annales de la polémique anglaise. Condamné au pilori, emprisonné à Newgate, il forma dans sa prison le plan d'une grande *Revue* périodique, qui est restée le modèle de tous les recueils de ce genre qu'on a publiés depuis. Délivré en 1707, chargé par la reine Anne de missions en Ecosse, il abandonna la vie politique à l'avénement de George Ier. Découragé par l'acharnement de ses ennemis et par l'ingratitude de ceux dont il avait préparé le triomphe, il consacra désormais ses talents à des œuvres d'imagination. Son *Histoire de Molly Flanders*, ses *Mémoires du capitaine Carleton*, sa *Vie de Roxane*, ses *Mémoires d'un cavalier*, etc., sont des œuvres remarquables et qui eussent donné la renommée à un écrivain de second ordre, mais qui disparurent dans le rayonnement de sa ravissante création de *Robinson Crusoé*. Dès son apparition, ce livre eut le succès extraordinaire qu'il méritait si bien et qui ne l'a pas abandonné depuis. Traduit dans toutes les langues, adopté par toutes les nations, il est resté le premier livre confié à la curiosité naïve de l'enfant, le dernier que lisent les vieillards en souvenir des merveilleuses rêveries de leurs jeunes années. Rien n'égale, en effet, le charme de cette fiction, si bien soutenue, si simplement exposée, d'un réalisme saisissant, et qui, outre l'intérêt pittoresque, contient une sorte de système pratique d'éducation naturelle mis en œuvre avec une sagesse exquise et une simplicité adorable. C'est le premier ouvrage que J.-J. Rousseau mettait entre les mains de son Emile, pour son instruction et son amusement tout à la fois. Ce chef-d'œuvre, devenu le livre universel de la jeunesse, fut payé à son auteur 10 livres sterl. Encore se vit-il contester la priorité de sa conception par quelques critiques envieux. Après une existence toujours honorable, marquée par une série d'agitations, de travaux et de malheurs, Daniel de Foë mourut dans la plus extrême misère, abandonné par un fils qui l'avait dépouillé.

FŒCULUM SAXONIÆ s. m. (fé-ku-lomm-sa-kso-ni-é — mots lat. qui signif. *fécule de Saxe*). Nom donné à une poudre alimentaire que l'on emploie, cuite dans du bouillon, dans l'étisie, l'émaciation, etc., et qui se compose de farine d'orge, de sucre, de cannelle et de pâte de froment, le tout additionné quelquefois de quinquina, de salsepareille, d'amandes ou de pistaches.

FŒDOR, nom de deux czars de Russie. V. FÉDOR.

FŒDOROWNA (Eudoxie), première femme du czar Pierre le Grand, née à Moscou le 8 juin 1670, répudiée en 1696, morte en 1731. Le sort de cette princesse fut malheureux, et presque toute sa vie se passa au milieu d'événements tragiques. Plusieurs historiens allemands, et, chez nous, le chevalier d'Eon et le marquis de Luchet ont écrit sa biographie; mais les renseignements les plus précis et les plus complets se trouvent dans les *Mémoires* de Villebois.

« Le czar Pierre, dit le marquis de Luchet, fit annoncer, dans toute l'étendue de son empire, qu'il destinait sa couronne et son cœur à la femme qui réunirait à ses yeux le plus de perfections. Cent jeunes filles apportèrent à Moscou leurs timides prétentions et leurs espérances. Eudoxie fixa le choix du czar, qui l'épousa (1691). Elle appartenait à une famille des plus puissantes de la Russie; son père était le comte Fœdor-Abrahamwitch-Lapoukine. Cette union ne fut pas de longue durée; pourtant elle donna au czar deux enfants mâles, Alexandre, mort en bas âge, et que des aventuriers ont tenté de faire revivre sous le règne de Catherine, à l'imitation du faux Dmitri, et Alexis, qui devint l'héritier présomptif du trône; le *czarowitch* épousa une princesse de la maison de Wolfenbuttel, et, condamné à mort pour conspiration, mourut dans son cachot. »

Eudoxie ou Eudochia Fœdorowna est représentée, dans les *Mémoires secrets* de Villebois, aventurier du XVIIIe siècle, qui fut aide de camp du czar Pierre Ier, comme une femme intrigante, impérieuse et jalouse à l'excès. Sa jalousie tourmentait le czar, dont le tempérament amoureux donnait beaucoup trop de prise aux reproches de cette nature. La cause finale de sa disgrâce fut la passion conçue par Pierre pour une certaine Anna Moëns, jeune fille d'une rare beauté, qui devint sa maîtresse, et dont il eût fait sa femme, après la répudiation d'Eudochia, si sa nouvelle conquête, quoique soumise à ses volontés, ne lui eût montré une froideur qui ressemblait beaucoup à de l'aversion. Eudochia fut répudiée sur les conseils du favori Lefort, et enfermée dans un couvent. Elle y passa de longues années, dans le silence et la prière; mais lorsqu'elle apprit le nouveau mariage du czar avec celle qui fut l'impératrice Catherine, et l'exhérédation de son propre fils, le czarowich Alexis, elle commit l'imprudence de tenter la fortune.

Sortie secrètement de son couvent, avec l'assistance d'un gentilhomme de la province de Rostow, Gléboff, dont le frère était archevêque de la même province, elle essaya d'opérer un soulèvement contre le czar, alors absent. C'est la conspiration qui, découverte à temps par Pierre Ier, coûta la vie à son fils, Alexis Petrowitch, et à l'épouse de celui-ci. Eudochia s'était réunie aux conjurés, qui comptaient aussi parmi eux la sœur du czar, la princesse Sophie. Le complot éventé, le czar condamna la princesse Sophie à recevoir cent coups de corde sur les reins nus, en présence de toute la cour. Eudochia, convaincue, en outre, dit-on, d'adultère avec Gléboff, fut renfermée dans un *in-pace*, à Schlusselbourg; son frère, Abraham Lapoukine, fut décapité; le czarowitch mourut dans son cachot, d'une saignée aux quatre membres, disent les *Mémoires secrets* de Villebois. Quant à Gléboff, les plus cruelles tortures lui furent infligées. Le czar, pour obtenir de lui l'aveu de ses relations avec Eudochia Fœdorowna, le fit marcher les pieds nus, en sa présence, sur des planches hérissées de clous, puis empaler et exposer sur la grande place de Moscou. Comme Pierre s'approchait de lui et l'exhortait à avouer, au nom de la religion, Gléboff lui cracha au visage. Tels furent les résultats de la conspiration.

De 1719 à 1727, Eudoxie languit dans son cachot, ayant pour toute société une naine, enfermée avec elle pour préparer sa nourriture et laver son linge. Mais, à la mort de la czarine, le petit-fils d'Eudochia, Pierre II, fils du malheureux czarowith, lui ayant succédé, elle sortit de Schlusselbourg, et, toujours impérieuse, tenta de dominer le souverain et d'obtenir la régence. Les conseillers du prince réussirent à la faire interner dans un des couvents de Moscou, où il lui fut assigné une pension royale de 60,000 roubles. Elle y resta jusqu'à sa mort, arrivée peu après celle de son petit-fils (1731), et fut inhumée dans ce monastère.

FŒHN s. m. (fènn). Vent du sud-ouest, très-violent et très-chaud, qui souffle dans les Alpes, et qui paraît être le même que le simoun d'Afrique. ‖ On dit aussi FOHN.

— **Encycl.** Avec le chamsin de l'Egypte, le pampero de la république Argentine, le simoun du Sahara, le sirocco de la Sicile, le *fœhn* fait partie de la classe des vents locaux qui caractérisent certaines régions, et dont l'origine première provient de l'inégale répartition de la chaleur. Comme ceux que nous venons d'énumérer, c'est un vent chaud; il est généralement sec, et sa fonction principale, que les pâtres de l'Helvétie connaissent bien, est de faire disparaître, soit par la fusion, soit par l'évaporation, les neiges qui s'accumulent sur les montagnes des Alpes. Il existe dans ce pays un dicton populaire que voici : *Der lieb Gott und di guldi Sunn vermœged nüd, vœnn der Fœhn nüd chunt*, dont la traduction est : « Le bon Dieu et le soleil doré ne peuvent rien contre la neige, si le *fœhn* ne leur vient en aide. »

C'est dès le mois de mars que le *fœhn* arrive du sud dans les vallées alpestres; apportant avec lui la chaleur, il active la végétation, émaille les prés de violettes et fond les glaces. Alors les torrents bondissent, les rivières enflent leurs eaux, et l'inondation se déclare; des avalanches se succèdent sans interruption. Ce vent chaud met deux jours à chasser l'air froid de la contrée. Mais il n'est pas toujours inoffensif, et souvent la brise agréable se change en ouragan, que M. M. Hubert, officier suisse, décrit ainsi : « Des nuages échevelés, formés par la condensation des vapeurs aux approches des glaciers, volent au-dessus des hautes montagnes sans en effleurer les cimes. Bientôt la neige, balayée des sommets, s'étend vers le nord en longues traînées blanches, qui se détachent sur un ciel plus bleu que de coutume. Chaque crête semble ornée d'une aigrette de dentelle légère. Quelques instants encore, et les couches inférieures de l'atmosphère, entraînées par le courant, font gémir les forêts et soulèvent en épais nuages la poussière des routes. Les lacs prennent une teinte verte et s'agitent en fureur. *Le fœhn est descendu*, comme on le dit vulgairement. Il mugit en notes lugubres dans les maisons, dont les habitants éteignent tous les feux; il soulève les tuiles et les ardoises, abat les cheminées et déracine les arbres séculaires. »

On a remarqué une notable baisse du baromètre pendant les rafales du *fœhn;* elle tient à la direction ascensionnelle de ces rafales, qui ont aussi pour effet de changer la nature de l'électricité atmosphérique; de positive qu'elle est pendant les vents du nord, elle devient négative.

L'origine de ce vent a donné matière à de nombreuses controverses entre les savants. MM. Desor, Martins, Escher de La Linth pensent qu'il prend naissance dans le Sahara. Le dernier attribue au *fœhn* un rôle géologique très-important, fondé sur le pouvoir qu'on lui reconnaît, de fondre rapidement les glaces et les neiges. « Les années, dit-il, dans lesquelles le *fœhn* souffle moins souvent que d'autres sont évidemment plus favorables à l'extension des réservoirs de la neige et à l'allongement des glaciers; on trouve un exemple frappant d'un tel accroissement extraordinaire dans la période qui s'étend de 1812 à 1820. Si le *fœhn* ne se manifestait plus à une certaine époque, il est probable que nous aurions un climat semblable à celui des parties les plus méridionales de l'Amérique du Sud, où, sous une latitude qui correspond à celle de Lugano, dans le Tessin, les glaciers s'étendent jusqu'au rivage de la mer. On ne peut donc guère mettre en doute qu'un refroidissement de ce genre survenant, les glaciers recouvriraient de nouveau graduellement tout ce grand domaine qu'ils paraissent avoir occupé dans le passé. Or, le *fœhn* disparaîtrait si sa terre d'origine, le brûlant Sahara, se changeait de nouveau en mer. De la surface des eaux ne s'élèverait pas, comme actuellement, un courant chaud ascendant, qui, d'après les lois physiques, se dirige vers le nord et apparaît de temps en temps comme *fœhn* dans notre pays. Différentes circonstances montrent, en fait, comme le sagace C. Ritter l'a indiqué depuis longtemps, que le Sahara a été une mer à une époque relativement récente; dans ce cas, le *fœhn* ne pouvait pas alors souffler en Suisse, et on ne doit pas considérer comme invraisemblable

que c'est par suite du soulèvement d'une région de l'Afrique que le climat de l'époque glaciaire a été transformé en celui que nous possédons aujourd'hui. »

Les géologues, et à leur tête le professeur Heer, de Zurich, croient que, suivant toute probabilité, les glaciers se sont montrés à deux époques différentes et très-éloignées, entre lesquelles l'homme habita la Suisse. Cette théorie exigerait donc, pour qu'il fût admis que le *fœhn* nous vient du Sahara, que cette région centrale de l'Afrique ait subi deux révolutions géologiques. Or, c'est ce que MM. Desor et Escher de La Linth croient avoir constaté dans une exploration du désert. Ils appuient leur opinion sur l'interposition de couches de gypse et de grès entre les diverses couches de sable, et sur la position de coquilles ramenées par la sonde du fond d'un puits artésien de 98 mètres de profondeur.

Que le courant descendant produit par le sol torride du désert arrive directement sur la Suisse, c'est là une assertion qui a été réfutée par une raison décisive : c'est que ce courant, qui se diririge vers le nord, où la vitesse de rotation de la terre est de moins en moins grande, les parallèles diminuant de plus en plus, doit dévier à l'est et atteindre, non la Suisse, mais le sud-est de l'Europe et l'Asie. Mais ce transport direct écarté, il reste plusieurs voies indirectes qui ramènent le courant saharien vers les Alpes. Nous n'insisterons pas sur les preuves par lesquelles M. Dove appuie cette dernière hypothèse; nous dirons seulement qu'elle rend compte des deux sortes de tempêtes produites par le *fœhn*, c'est-à-dire qui ne consistent qu'en vents secs, et celles qui commencent par ces mêmes vents, pour se terminer par de fortes pluies.

Nous citerons enfin une dernière hypothèse, fournie par un savant allemand, M. Hann, et qui doit être, vraisemblablement, jointe à la première pour expliquer l'origine du *fœhn*. Ce savant a remarqué que, dans les vallées des Alpes, le vent se dirige de haut en bas. Il en tire cette conclusion qu'en s'élevant graduellement l'air se dilate de plus en plus, en perdant une grande quantité de chaleur, et que, de vent chaud, il devient froid. Inversement, la masse d'air froid et dilaté qui redescend reprend son calorique en même temps que la pression devient de plus en plus grande. Le vent froid des hauteurs devient vent chaud dans la vallée. Ainsi seraient expliquées même les plus fortes chaleurs produites par le *fœhn*.

FŒHR, île de la mer du Nord, près de la côte occidentale du Slesvig, par 54o 45′ de latit. N., et 6o 15′ de longit. E. Superficie, 180 kilom. carr.; 6,000 hab. Ch.-l., Wick. Pêche, chasse aux oiseaux, navigation. Commerce d'oiseaux, de fromages et de bonneterie de laine.

FŒLIX (Jean-Jacques-Gaspard), jurisconsulte français, né à Oberstein, près de Trèves, en 1791, mort à Paris en 1853. Fils d'un conseiller à la cour de Cologne, il fit son droit à Coblentz, où il s'établit comme avocat-avoué (1814), se livra à d'immenses recherches sur les législations comparées, puis alla se fixer à Paris en 1826, et s'y fit naturaliser Français trois ans plus tard. Tout en exerçant, dans cette ville, la profession d'avocat, M. Fœlix poursuivit ses savants travaux. Il fonda, en 1833, la *Revue étrangère de législation et d'économie politique*, destinée à faire connaître les principaux ouvrages de droit publiés à l'étranger, en élargit le cadre en 1840, ainsi que l'indique son nouveau titre : *Revue étrangère et française de législation, de jurisprudence et d'économie politique*, s'adjoignit, dans la direction de ce recueil, MM. Duvergier et Valette, et prit en même temps part à la rédaction de plusieurs journaux périodiques étrangers. Possédant une immense érudition juridique, Fœlix ne se borna point à la prodiguer dans des articles et des consultations; il a publié un *Code forestier annoté* (Paris, 1827, in-8o), en collaboration avec M. de Vaulx; *Traité des rentes foncières* (Paris, 1828), avec M. Henrion; *Commentaire sur la loi du* 17 *avril* 1832, *relative à la contrainte par corps* (1832, in-8o), et un remarquable *Traité du droit international privé* (1843, 1 vol. in-8o), plusieurs fois réédité et qui fait autorité en cette matière.

Fœmina, poëme du moyen âge, dont l'auteur est inconnu. Un savant anglais du XVIIe siècle, Hickes, auteur d'un grand et important ouvrage sur les langues et la littérature du Nord, trouva, dans un manuscrit de la bibliothèque de Cambridge, parmi plusieurs pièces en ancien saxon, deux poëmes, dont l'un était la *Vie de saint Nicolas*, de Wace, et l'autre, le poëme intitulé : *Fœmina*, en langue romane. L'auteur s'est empressé d'expliquer ce titre qui, en effet, ne donnerait, sans cette explication, qu'une idée fausse du sujet de son ouvrage : *Liber iste vocatur* Fœmina, *quia, sicut fœmina docet infantem loqui maternam* (*linguam*), *sic docet iste liber juvenes rhetorice loqui gallicam.* Ainsi c'est un traité grammatical, ou plutôt l'art de parler avec exactitude, *élégamment*, comme semble vouloir le signifier ici l'adverbe *rhetorice*, et l'auteur n'a donné à son poëme le titre de la *Femme*, que parce que, ordinairement, ce sont les mères ou les nourrices qui apprennent aux enfants la langue vulgaire. Mais le poëte enseigne plutôt les règles du beau langage que les éléments de la grammaire. On trouve dans l'*Histoire littéraire de la France* un fragment de ce curieux poëme; il est tiré du premier chapitre, dans lequel l'auteur s'est proposé d'indiquer les rapports qui existent entre les bêtes de diverses espèces. Une foule d'expressions ne sont plus compréhensibles pour nous; Hickes, en publiant ce poëme, en a interprété plusieurs qui paraissent provenir du franco-théotisque ou de l'ancien saxon, mais il a laissé l'explication des autres à la sagacité des lecteurs.

FOËNE s. m. (fo-ê-ne). Entom. Genre d'hyménoptères, de la famille des pupivores. ‖ On dit aussi FŒNE.

— **Encycl.** Entom. Ce genre, voisin des évanies et des ichneumons, comprend des espèces à tarière très-saillante chez les femelles, formée de trois filets égaux. Les pattes postérieures sont extrêmement longues, les antennes sont filiformes, l'abdomen est comprimé en massue. Ces insectes déposent leurs œufs dans le corps des larves d'abeilles ou de sphex, aux dépens desquels les petits se nourrissent après leur éclosion. L'espèce la mieux connue est le *foëne* lancier, dit aussi ichneumon noir, joli insecte à ailes transparentes nervées de noir, à tarière de la longueur du corps.

FOÈNE ou **FOËNE** s. f. (fo-è-ne). Pêche. Sorte de trident à pointes barbelées, servant à harponner la dorade, la bonite et autres gros poissons : *Notre Tom Mill paraissait mortifié de se voir narguer ainsi; armé d'une* FOÈNE, *il se tenait à cheval sur l'éperon du sloop, et à plusieurs reprises il avait tristement retiré de l'eau, par une corde de garde, son trident, qui semblait jouer de malheur.* (Dumont-d'Urville.) ‖ On écrit auss FOESNE et FOUANNE.

— **Encycl.** Pêche. La *foène* est un instrument de fer, espèce de fourche à plusieurs branches, dont les extrémités sont terminées en dardillons, aplaties et de peu de surface; ces branches se réunissent pour former une douille de 0m,10 à 0m,12, dans laquelle s'emmanche une gaule de bois de sapin d'environ 2 mètres de long, alourdie à l'une de ses extrémités par un morceau de plomb de 2 kilogrammes et demi. La *foène* et le manche sont réunis par un cordage, disposé de telle sorte qu'il ne gêne pas la séparation de la gaule et de la *foène*, tout en les retenant toutes les deux. La *foène*, nous l'avons dit, sert à darder certains poissons, quand ils s'approchent assez de la surface de l'eau pour être atteints. Le petit cordage dont il a été fait mention sert à la retirer de la mer. Le règlement du 4 juillet 1853, relatif à la pêche sur les côtes de France, ne permet l'emploi de la *foène* qu'en bateau seulement; l'instrument ne peut avoir plus de six branches, placées à 0m,027 au moins les unes des autres. Peu de pêcheurs excellent dans l'usage de la *foène;* cet instrument exige, en effet, ce qui n'est pas donné à tous, beaucoup d'adresse et un rapide coup d'œil. C'est souvent à plus de 2 mètres sous l'eau qu'il faut atteindre le poisson; on comprend que celui-ci, lancé à toute vitesse, n'offre pas une grande surface aux dents peu développées de la *foène*. Lorsque le poisson est atteint par les branches de l'instrument, il est aussitôt renversé le ventre haut, par le mouvement de bascule du manche plombé, et, dans cette position, il est facilement maîtrisé et mis à bord.

FOÉNÉ, ÉE (fo-é-né) part. passé du v. Foéner : *Dorade* FOÉNÉE.

FOÊNE-MARISQUE s. m. (fo-è-ne-ma-ri-ske). Bot. Choin.

FOÉNER v. a. ou tr. (fé-né — rad. *foène*). Pêche. Harponner avec la foène : FOÉNER *une bonite*.

FŒNÉRATEUR s. m. (fé-né-ra-teur — lat. *fœnerator;* de *fœnus*, usure). Antiq. rom. Usurier.

— **Encycl.** Les anciens Romains désignaient sous ce nom des citoyens qui prêtaient de l'argent à usure; mais dans le principe, ce terme était loin d'avoir la signification qu'on lui donna sous l'empire. Dès les premières années de Rome, les *fœnérateurs* furent, en effet, les seuls financiers de la ville, et, avant l'institution de la paye militaire, ils rendirent de notables services à l'Etat, en prêtant aux citoyens pauvres appelés sous les drapeaux les sommes nécessaires à leur équipement et qu'ils devaient alors se fournir à leurs frais. Les emprunteurs remboursaient au moyen de leur part de butin. S'ils ne s'acquittaient pas au terme convenu, on les citait devant le préteur de la ville, et celui-ci, après avoir reconnu leur insolvabilité, les adjugeait comme esclaves au *fœnérateur*. L'obéré (nom sous lequel on désignait le débiteur) devait à son créancier son travail ou la location de son travail; les fruits qui en provenaient servaient à diminuer la dette, et, quand elle était acquittée, il recouvrait de plein droit sa liberté.

Dès que l'armée fut organisée régulièrement, la paye étant fidèlement servie aux soldats, les *fœnérateurs* n'eurent plus de raison d'être. Ils offrirent alors leurs services aux oisifs, et, sous l'empire, la corruption était telle qu'ils trouvèrent de nombreux clients. Bientôt l'héritage paternel des fils de familles patriciennes fut absorbé par les prêts usuraires des *fœnérateurs* qui, à dater de cette époque, se livrèrent exclusivement à un commerce justement flétri par la morale et par les lois.

FŒNESTE (baron DE), nom du principal personnage et titre d'un roman comique d'Agrippa d'Aubigné, célèbre, sans doute, mais dont la pensée philosophique échappe à beaucoup de lecteurs.

Le baron de Fœneste n'est autre chose que le baron de l'Apparence. Fœneste, c'est l'homme qui paraît, *phainestai*. D'Aubigné, érudit et homme d'esprit, a emprunté au grec, selon l'habitude du XVIe siècle, le nom satirique de son héros. Il oppose au baron de l'Apparence (Fœneste), l'homme des réalités, M. Ené, *einai*, être, celui qui est véritablement courageux, noble et fort. V. AVENTURES DU BARON DE FŒNESTE (les).

FOÉNEUR s. m. (fo-é-neur — rad. *foène*). Pêche. Nom donné à l'homme spécialement chargé de harponner les gros poissons.

FŒNUM GRÆCUM s. m. (fé-nomm-gré-komm — mots lat. qui signif. *herbe grecque*). Bot. Syn. scientifique de FENUGREC.

FŒRSTER ou **FÖRSTER** (Charles), poëte et littérateur allemand, né à Naumbourg (Saxe) en 1784, mort en 1841. Il donna d'abord des leçons privées à Dresde, puis devint successivement professeur titulaire et premier professeur (1828) à l'école des Cadets de cette ville. On a de lui : *Poésies*, traduites de Plutarque (Leipzig, 1818-1819); *Collection de poésies choisies* (1820); *Choix de poésies lyriques* (1821); la *Vie artistique de Raphaël* (1827); *Esquisse d'une histoire universelle de la littérature* (Dresde, 1827-1830, 4 vol.); une traduction allemande de la *Vie nouvelle* de Dante (1841). Fœrster a achevé la publication de la *Bibliothèque des poëtes allemands du* XVIIe *siècle*, commencée par Müller. Ses *Poésies posthumes* ont été publiées par Tieck (1842, 2 vol.).—Sa femme, Mme Louise FŒRSTER, a fait paraître une *Esquisse biographique et littéraire sur la vie de Ch. Fœrster et sur son temps* (Dresde, 1846), ainsi que des nouvelles, publiées, pour la plupart, sous le pseudonyme d'*Alexis le voyageur*. — Sa fille, Marie FŒRSTER, née en 1817, morte en 1857, s'est également fait connaître en littérature par des écrits en prose et des poésies. On a d'elle : *Frères et sœurs*, récits pour la jeunesse (Glogau, 1856); *Lettres de la Russie méridionale* (Leipzig, 1856); *Poésies* (Leipzig, 1857), ainsi que des traductions de la *Vie de Lucretia Davidson, femme poëte américaine*, par miss Sedgwick (Leipzig, 1848), et de la *Vie de Margaret Davidson*, par W. Irwing (Leipzig, 1843).

FŒRSTER au **FÖRSTER** (Frédéric), fécond historien et polygraphe allemand, né à Münchengosserstædt, sur la Saale, le 24 septembre 1792, mort en 1868. En quittant l'université d'Iéna, où il étudiait la théologie, l'archéologie et les beaux-arts, il rejoignit le corps des volontaires de Lutzow, composa, ainsi que son ami, le célèbre Th. Kœrner, des chants patriotiques pour exciter l'enthousiasme des Allemands contre la France, reçut le grade de capitaine, et fut nommé, après la conclusion de la paix, professeur à l'école d'artillerie et des ingénieurs de Berlin. Mais, dès 1817, ses opinions démocratiques le firent révoquer de ses fonctions, et, forcé de renoncer à l'enseignement, il se tourna vers la carrière des lettres. M. Fœrster fut un des collaborateurs de la *Nouvelle gazette mensuelle de Berlin*, de la *Gazette politique de Voss*, du *Journal de la conversation de Berlin*, accompagna son frère Ernest en Italie, en 1830, et devint, après son retour, directeur-adjoint du musée royal de Berlin. M. Frédéric Fœrster a composé de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Documents pour servir à l'histoire militaire moderne* (1816); *Eléments de l'histoire de Prusse* (1818); *Manuel historique, géographique et statistique de la Prusse* (1820-1822, 3 vol.); *Jeunesse, éducation et esprit de Frédéric le Grand* (1822); *Lettres d'un vivant* (1827); *Albert de Wallenstein* (1834), biographie dans laquelle il a justifié ce personnage du reproche de trahison; *Histoire de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse* (1834); les *Cours et les cabinets de l'Europe au* XVIIIe *siècle* (1836-1839, 3 vol.); *Poésies* (1838); *Vie et actes de Frédéric le Grand* (1840-1841); la *Perle de Lindahaide* (1841); *Christophe Colomb* (1842-1843); *Procès de Wallenstein* (1844); les *Héros de la Prusse en temps de paix et de guerre* (1846); *Histoire moderne de la Prusse* (1850 et suiv.). On lui doit, en outre, des pièces de théâtre : *Gustave-Adolphe*, drame historique (1832); *Antigone*, tragédie tirée de Sophocle (1842); des romances, des contes, des traductions, etc.

FŒRSTER ou **FÖRSTER** (Ernest-Joachim), peintre et écrivain esthétique allemand, né à Münchengossestædt le 8 avril 1800, frère du précédent. Après avoir étudié la théologie, la philosophie et la philologie à Iéna et à Berlin, il se consacra à la peinture (1822), devint l'élève de Cornélius, à Munich, en 1823, et fut activement employé à l'exécution de fresques à Bonn et à Munich; il y travailla jusqu'en 1826, époque à laquelle il se rendit en Italie. A Pise, à Bologne et dans d'autres villes, il réunit d'intéressants matériaux destinés à une histoire de l'art italien. En 1837, il découvrit à Padoue et restaura les fameuses fresques d'Avanzo, dans la chapelle de Saint-Georges, publia des gravures représentant les curieuses peintures de cet artiste, et exécuta de nombreuses et remarquables études d'après les grands maîtres. Depuis son retour à Munich, il a écrit d'importants ouvrages. Ses *Guides* en Italie, en Allemagne et à Munich sont justement estimés, mais ses œuvres les plus remarquables sont : *Documents pour servir à l'histoire moderne de l'art* (1835); les *Lettres sur la peinture* (1838); l'*Histoire de l'art allemand* (1851-1855); *Monuments de l'architecture, de la sculpture et de la peinture allemandes* (1855), et la *Vie de J.-G. Muller*. Il a également écrit une biographie et édité les *Œuvres posthumes* de son beau-père Jean-Paul Richter (1827-1833). Enfin on lui doit la traduction des *Vies des peintres, sculpteurs, etc., les plus célèbres*, de Vasari.

FŒRSTER (Henri), prélat allemand, né à Gross-Glogau (Silésie) en 1800. Il étudia la théologie catholique à l'université de Breslau, où il eut pour principal maître Dereser, dont les leçons développèrent en lui cette éloquence, qui devait un jour le faire regarder comme le premier prédicateur de l'Allemagne. Ordonné prêtre en 1825, il fut successivement chapelain à Liégnitz, curé à Landshut, chanoine et premier prédicateur de la cathédrale de Breslau (1837), en même temps qu'inspecteur du séminaire clérical de cette ville. Ce fut là que commença sa grande réputation d'orateur chrétien. Protestants et catholiques accouraient en foule pour l'entendre, et il a obtenu des succès auxquels parvient rarement, en Allemagne surtout, un prêtre catholique. Les agitations provoquées dans ce pays par ce qu'on a appelé le *Christkatholicismus* (catholicisme du Christ), lui fournirent l'occasion de se montrer le défenseur intrépide et persévérant de l'Eglise catholique romaine. Il engagea avec le chanoine Hermesianer et le professeur Baltzer une polémique des plus vives, dans laquelle il déploya tout le talent d'un dialecticien consommé. Il prit également part, dans le même sens, aux discussions politiques de 1848, fut élu, la même année, à l'Assemblée nationale de Francfort, et assista, l'année suivante, au synode des évêques allemands, à Wurtzbourg, comme représentant du cardinal Melchior de Diepenbrock, prince-évêque de Breslau. A la mort de ce dernier (1853), il lui succéda sur son siége épiscopal. La condamnation par le pape des doctrines de Gunther vint rendre encore plus vive sa polémique avec Baltzer, et amena même un conflit entre lui et l'université de théologie catholique de Breslau. Fœrster s'est fait connaître, comme écrivain, par une *Vie de Diepenbrock* (Breslau, 1859, 2e édit.), par des recueils de sermons et quelques écrits théologiques, entre autres : *Homélies pour les dimanches de l'année catholique* (Breslau, 1851, 2 vol., 3e édit.); la *Mission de l'Eglise au temps actuel* (Breslau, 1852, 3 vol., 3e édit.); la *Famille chrétienne* (Breslau, 1854, 4e édit.), etc. Amateur éclairé des beaux-arts, il a embelli sa résidence épiscopale de toiles des maîtres les plus renommés de l'Allemagne, et fait construire à ses frais, dans la capitale de la Silésie, l'église Saint-Michel, bel édifice gothique. Enfin il a créé dans son diocèse quarante nouvelles paroisses, un grand nombre d'écoles et donné des sommes considérables à des institutions philanthropiques et littéraires.

FOËS (Anuce), helléniste et médecin français, né à Metz en 1528, mort en 1595. Il fut nommé médecin de sa ville natale, et partagea son temps entre la pratique de son art et de vastes travaux sur les œuvres d'Hippocrate, dont il remit les théories en honneur. C'est à lui qu'on doit la chute de l'*arabisme*, mélange des doctrines galéniques et des subtilités des médecins arabes. L'un de ses principaux ouvrages est l'*Œconomia Hippocratis alphabeti serie distincta* (Francfort, 1588, in-fol.), où il réunit, pour en éclairer le sens, tous les termes obscurs ou équivoques du médecin grec. « Le plus grand éloge qu'on puisse faire de son travail, dit la *Biographie médicale*, c'est qu'encore aujourd'hui il est véritablement classique, et que celui qui veut lire Hippocrate dans la langue originale ne saurait se dispenser de le consulter à chaque instant. » On a encore de Foës une excellente édition de son auteur favori, qui n'a été surpassée que tout récemment par l'édition de M. Littré.

FOESNE s. f. (fo-è-sne). Pêche. V. FOÈNE.

FŒTAL, ALE adj. (fé-tal — rad. *fœtus*). Anat. Qui appartient au fœtus : *La circulation* FŒTALE. *Geoffroy a étudié l'état* FŒTAL, *qui donne le fait simple.* (Flourens.) ‖ *Face fœtale du placenta*, Celle qui enveloppe immédiatement le fœtus, par opposition à la face utérine. ‖ *Membranes fœtales*, Membranes qui forment la coque de l'œuf.

FŒTÈLE s. f. (fé-tè-le). Ichthyol. Espèce d'holocentre qu'on plaçait autrefois dans le genre sciène.

FŒTIDAIRE, FŒTIDIE. Bot. V. FÉTIDAIRE, FÉTIDIE.

FŒTULE s. m. (fé-tu-le — dimin. de *fœtus*). Physiol. Produit de la génération dans son premier état : *Le* FŒTULE *croît et se développe; il devient successivement œuf, embryon, fœtus*. (G. Saint-Hilaire.)

FŒTUS s. m. (fé-tuss — mot lat., de l'inusité *feo*, produire, engendrer, qui correspond exactement à la racine sanscrite *bhu*, croître, être, exister, au causatif *bhavâyâmi*, créer,